

QVCTech





QVCTech est, depuis 2 ans, la première plateforme capable de répondre à toutes vos questions en santé et sécurité au travail, grâce à l'expertise de 35 spécialistes à votre service :

- par téléphone,
- en visio,
- ou par mail, avec les références réglementaires associées.

Dès janvier, découvrez notre chatbot MyQVCTech !

Vous pourrez y déposer vos propres questions ainsi que des éléments liés à votre entreprise, afin d'obtenir des réponses contextualisées — un niveau de personnalisation impossible avec les IA publiques.

Alimenté par **des milliers de données intégrées par nos experts internes** (risques, préconisations, recommandations issues de 21 années d'expertise terrain, réglementation, baromètres du marché...), notre assistant met également à votre disposition **des préconisations et du contenu réglementaire**, accessibles instantanément.

Notre IA est **intégralement hébergée en Europe**, garantissant la souveraineté des données, la conformité RGPD et un **haut niveau de sécurité et de confidentialité**. Vos données restent protégées et maîtrisées, sans exploitation commerciale.

Et pour aller plus loin, vous bénéficiez en complément de l'appui de **35 experts** : psychologues, consultants RH seniors, ergonomes, ingénieurs sécurité, diététiciens, médiateurs... De quoi vous garantir **des réponses fiables, opérationnelles et complètes, sous 72h**.





- **35 experts** à votre disposition.
- **Réactif** : un expert disponible sous 72h.
- Un délai précis fixé en cas d'analyse complémentaire nécessaire.
- **Transparent** : un abonnement forfaitaire avec un compteur en ligne.
- **Fiable** : des experts, tous experts dans leurs domaines : psychologues, ingénieurs sécurité, ergonomes, médiateurs, consultants RH seniors, nutritionnistes, sophrologues, consultants en droit social ... 21 ans d'expérience et de nombreuses habilitations pour assurer notre expertise.
- **Multi spécialiste** : Un accès automatique à tous nos champs d'expertise. Une disponibilité pour vos questions de toute nature.
- **Confidentiel** : des échanges strictement confidentiels. Des règles tant techniques que déontologiques pour s'en assurer.
- MyQVCTech repose sur une technologie RAG QVCT (Retrieval-Augmented Generation). Elle va chercher de l'information fiable, interne et validée, puis génère ses réponses exclusivement à partir de ces sources maîtrisées par un socle de connaissance.

Notre offre

Une solution 4 en 1

#1

**Prise de RDV avec un expert
(Visio/Tél. sous 72h)**

- 30 minutes
- 2 crédits

#2

**Accès à MyQVCTech
notre chatbot IA dédié à la QVCT.**
Disponible en janvier 2026
1 crédit

#3

**Posez votre question par mail !
Réponse argumentée avec la
réglementation sous 72h**
3 crédits

#4

**Accès à notre soutien
psychologique en ligne
& notre boîte à outils**

- 45 minutes
- 2 crédits



MyQvctech :
votre plateforme
d'experts QVCT & SST


Connexion

☐ Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié](#)

Preventech Consulting
Consulting en association des fondateurs de Inseal

Votre société
Leo Dubois

- Récapitulatif
- Mes crédits
- Mes coordonnées
- Hotline QVCT & SST
- Mon historique
- Dernières actualités
- Déconnexion

MyQvctech

R1

Prendre RDV avec un expert
(Visio/téléphone sous 72h)

R2

Accès au chatbot IA
my Coach QVCT
(Réponse sous 72h)

R3

Poser votre question par écrit
(Réponse argumentée avec la réglementation sous 72h)

R4

Accès à notre soutien psychologique en ligne & notre boîte à outils
(Visio/téléphone sous 72h)

Sur quels sujets nous solliciter

RPS	Harcèlement	Souffrance au travail
Burn-out	Bien être	QVCT
Ergonomie	Sécurité au travail	Absentéisme
Droit du travail	Accompagnement du changement	Autres

Preventech Consulting
Consulting en association des fondateurs de Inseal

Votre société
Leo Dubois

- Récapitulatif
- Mes crédits
- Mes coordonnées
- Hotline QVCT & SST
- Mon historique
- Dernières actualités
- Déconnexion

Informations

Recherche-vous Expert | mardi 9 décembre 2025 | Visio | 15h00

Leo Dubois | En attente

Rejoindre le RDV | **Annuler le RDV**

Thèmes/Objet de votre demande
Charge de travail

Message
Bonjour, J'aimerais discuter de l'optimisation de la charge de travail au sein de mon équipe. Nous rencontrons des difficultés à prioriser les tâches et à gérer les pics d'activité.

Précisions
Nous utilisons actuellement un logiciel pour la gestion de projet, mais il semble que la répartition des tâches ne soit pas toujours adaptable ni clairement définie, ce qui génère du stress et des retards. Je souhaiterais explorer des méthodes d'organisation plus efficaces ou des outils complémentaires qui pourraient nous aider à mieux anticiper et répartir nos efforts.

Thématique
Charge de travail

Compte rendu
Pas encore de compte rendu



- **RAG QVCT (Retrieval-Augmented Generation) est une IA qui :**

- va chercher de l'information fiable et interne,
- puis génère une réponse à partir de ces informations.

- **Plateforme hébergée en Europe**

Intégration dans notre chatbot QVCT, reposant sur :

- 21 ans d'expertise métier portés par nos experts internes (ingénieurs sécurité, ergonomes, psychologues),
- des centaines de risques, préconisations et recommandations,
- des milliers de données réglementaires (Code du travail, normes, etc.),
- des dizaines de baromètres et d'articles scientifiques dans notre domaine d'expertise.

- **Des données fiables et sécurisées**

Contrairement aux IA génératives généralistes, qui ne comprennent pas réellement le monde, elles imitent des textes sans disposer d'un modèle fiable de la réalité.

- **Les limites structurelles des IA génératives**

Une IA générative :

- ne dispose pas de mémoire structurée,
- n'a pas de modèle du monde stable,
- ne "sait" pas distinguer le vrai du faux dans un contexte donné,
- reconstruit ses réponses à partir de probabilités.

- Cela peut conduire à :

- des incohérences,
- des hallucinations,
- des réponses séduisantes mais parfois dangereuses.



- **Un risque accru dans les contextes critiques**

Ces limites apparaissent aussi bien :

- aux échecs (coups illégaux),
- en droit (faux cas juridiques),
- en gestion (erreurs de calcul),
- que dans des sujets humains complexes (relations, sécurité, santé).

- **Le cœur du problème**

Sans modèle du monde, une IA ne sait pas ce qui s'applique réellement à la réalité.

- **Un enjeu clé en QVCT**

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) n'est pas un sujet générique : elle exige des réponses contextualisées, fiables et responsables.



Assistant virtuel administrateur

Posez toutes vos questions sur vos tâches d'administration : Preventech.

NOUVELLE CONVERSATION

Bonjour, comment puis-je vous aider ?

Comment mener une enquête harcèlement moral portative ?

Bonjour ! C'est une excellente question, et un sujet malheureusement trop courant mais dont la gestion est cruciale pour la santé au travail et le climat social. En tant qu'expert en QVCT, conditions de travail et SST, je peux vous guider sur la manière de mener une enquête portative sur le harcèlement moral, avec un ton clair et humain.

Mener une telle enquête est un acte délicat mais fondamental. Le fait que vous envisagiez une approche "portative" est déjà un excellent point de départ, car c'est un gage de transparence, d'impartialité et de légitimité pour toutes les parties.

Qu'entend-on par "enquête portative" dans ce contexte ?

Le terme "portative" signifie que l'enquête ne sera pas menée uniquement par la direction, mais en impliquant activement les **représentants du personnel**, généralement via le **Comité Social et Économique (CSE)**. L'objectif est de croiser les regards pour garantir la neutralité de la démarche et la robustesse des conclusions.

Voici les étapes clés pour mener une enquête portative sur le harcèlement moral :

Les Étapes Clés d'une Enquête Harcèlement Moral Portative

1. La Constitution du Comité d'Enquête Portative

Envoyer un message à l'assistant

Décrivez ce dont vous avez besoin...

Assistant virtuel administrateur

Posez toutes vos questions sur vos tâches d'administration : Preventech.

NOUVELLE CONVERSATION

Tout d'abord, quelle est la tâche ou le sujet sur lequel vous souhaitez obtenir de l'aide ?

Cherchez une information sur les procédures de prévention des risques de harcèlement moral (HMP) dans votre entreprise (DRE, documents internes).

1. Le rôle des représentants du CSE : Ils ont une responsabilité importante dans la mise en place et le suivi de l'enquête. Ils doivent être impliqués dès le début de la démarche.

2. La composition du comité d'enquête : Le comité doit être composé de membres de l'entreprise, dont au moins un représentant du CSE et un représentant du personnel.

3. La méthodologie de l'enquête : Le comité doit définir la méthodologie de l'enquête, qui doit être transparente et adaptée à la situation.

4. La communication : Le comité doit communiquer avec les parties prenantes de l'enquête, y compris les victimes, les auteurs présumés et le reste du personnel.

5. Le suivi de l'enquête : Le comité doit suivre l'enquête et rendre compte de ses conclusions à la direction et au CSE.

6. La mise en œuvre des mesures de prévention : Le comité doit proposer des mesures de prévention pour éviter la répétition de l'incident.

7. Le suivi de la situation : Le comité doit suivre la situation et proposer des mesures de suivi.

8. La documentation : Le comité doit documenter toutes les étapes de l'enquête.

9. La formation : Le comité doit proposer des mesures de formation pour le personnel.

10. Le suivi de la culture de la sécurité : Le comité doit proposer des mesures de suivi de la culture de la sécurité.

Cherchez un message à l'assistant

Décrivez ce dont vous avez besoin...

Assistant virtuel administrateur

Posez toutes vos questions sur vos tâches d'administration : Preventech.

NOUVELLE CONVERSATION

Voici ce que le support dit :

- Le Code du Travail français, notamment les articles L1132-1 (harcèlement moral), L1132-4 (tagage des salariés), L1132-5 (harcèlement moral et L1132-6 (harcèlement moral).
- La jurisprudence relative au harcèlement moral et sexuel, qui précise régulièrement la définition des atteintes aux personnes.
- Les guides de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) sur la prévention des risques professionnels et la gestion des situations de harcèlement.
- Les recommandations de l'Inspection du Travail et des organismes de prévention.
- Les bonnes pratiques en matière de gestion des agissements illégaux et des enquêtes internes en entreprises, qui tendent de plus en plus vers des procédures incluant un médiateur.

Sources documentaires :

Merci !
J'ai bien compris. Je vais vous aider à trouver la solution. Preventech Consulting est à votre service.

Reformulez en français...